

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 AVRIL 2025

Séance ordinaire

Le Mardi huit Avril deux mille vingt-cinq, dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 Avril 2025, en réunion ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Etaient présents : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Éric, HEROUART Michel, DREANO Frédérique, DAZY Bernard, JOZEFOWICZ Olivier et Mesdames LEFEVRE Joelle, WOJTYSIAK Hélène,

Absents excusés :

CAPRON Marie qui a donné pouvoir à M. HEROUART Michel

VOLANT Aline qui a donné pouvoir à M. TURQUIN Alex

Absents non excusés : Mmes BOULINGUEZ, DUBOS Astrid et M DELOHEN Michel

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, M. Le Maire déclare la séance ouverte à 17 h 30.

Nomination du secrétaire de séance : M. DELPLANQUE Nicolas se présente. Le Conseil municipal accepte. Il remercie Mme HAUBOURDIN Isabelle, Inspectrice des Finances Publiques et conseillère aux décideurs locaux, pour sa présence pour la présentation du budget. Il propose à l'assemblée que le point budget communal passe avant celui du budget eaux, afin de libérer le plus rapidement possible Mme HAUBOURDIN.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu précédent
2. Relevé des décisions prises par M. Le Maire dans le cadre de ses délégations.
3. Tarification périscolaire temps du midi
4. Revalorisation des loyers - Obligations réglementaires
5. Vote du nombre d'adjoints
6. Vote d'un nouvel adjoint
7. Indemnités des Elus
8. BUDGET EAUX : Approbation du CFU - Compte financier unique 2024
9. Approbation de l'Affectation de Résultat 2024
10. Vote du Budget Primitif 2025
11. Budget Commune : Approbation du CFU - Compte financier unique 2024
12. Approbation de l'Affectation de Résultat 2024
13. Vote des taux d'imposition des taxes pour 2025
14. Vote du Budget Primitif 2025

1- APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU PRECEDENT :

M. le Maire demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter au compte rendu de la dernière séance. Sans objection, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu.

2- RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

M. le Maire donne la parole à Mme WIELGOSIK Amandine, Secrétaire de Mairie, pour la lecture des décisions :

- o Droit de préemption rejeté pour la parcelle AE91-AE92-AE132-AH78-AE456-AE458-AE517-AE519-AE521-AE187-AE188-AE516-AE40-AM125-AM456-AE278.

3- TARIFICATION PERISCOLAIRE TEMPS DU MIDI :

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, Secrétaire Générale de Mairie. Elle explique que la commune a adhéré à la convention avec la CAF pour comptabiliser et se faire subventionner sur le temps du midi. Actuellement la commune a déjà établi 3 tarifs de cantine selon le quotient familial. Pour régulariser ce dossier, il est impératif de notifier sur les tarifs que celui-ci s'applique pour le temps de la cantine avec un temps pour l'animation. Il est proposé de garder les mêmes tarifs et d'inscrire que c'est pour le REPAS + LE TEMPS D'ANIMATION pour les MERCREDIS et la PAUSE MERIDIENNE.

Elle rappelle les tarifs appliqués :

Inférieur ou égal à 554	Entre 555 et 888 inclus	Supérieur ou égal à 889
1	2,90	3

Le conseil municipal, à l'Unanimité, valide les tarifs pour la pause méridienne.

4- REVALORISATION DES LOYERS – OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

M. le Maire donne la parole à Mme WIELGOSIK Amandine, Secrétaire de Mairie. Elle explique qu'une revalorisation des loyers a été faite en début d'année et que suite aux nouveaux textes de loi il est interdit de réviser les loyers des habitations classées en F ou G.

Après exposition du sujet, le Conseil Municipal, à l'Unanimité, accepte de ne pas revaloriser les loyers à compter du 1^{er} janvier 2025.

5- VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Monsieur Le Maire propose de délibérer sur le nombre d'Adjoint suite à la démission de son poste d'Adjoint de Mme CAPRON Marie. Monsieur le Maire propose de passer à 3 Adjoints. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rester à 3 Adjoints à compter de la date de la démission.

6- VOTE D'UN NOUVEL ADJOINT :

Point non abordé

7- INDEMNITES DES ELUS :

M. le Maire informe l'assemblée que suite à la démission de son poste d'Adjoint de Mme CAPRON Marie, l'entièreté de sa délégation ne sera pas reprise. Il informe l'assemblée que seule, la délégation pour Fêtes et Cérémonies est attribuée à Mme CAPRON Marie à compter de sa date de démission.

Il précise qu'étant donné la reprise de cette délégation, il pourrait prétendre à une augmentation de son indemnité d'élu. Il propose de ne pas augmenter celle-ci et d'en reparler avec le point suivant.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'Unanimité, décide de fixer le taux des indemnités des adjoints, de maintenir ceux actuels et d'attribuer une indemnité pour Mme CAPRON, conseillère municipale, déléguée aux fêtes et cérémonies :

NOM / Prénom	Fonction	Taux
TIRMARCHE Ghislain	Maire	33,00%
DELPLANQUE Nicolas	Adjoint	15,50%
DAZY Bernard	Adjoint	11,00%
LEFEVRE Joelle	Adjoint	10,00%
TURQUIN Alex	1er conseiller délégué	6,00%
HEROUART Michel	2eme conseiller délégué	6,00%
DAUSSY Eric	3eme conseiller délégué	6,00%
WOJTYSIAK Hélène	4eme délégué	5,50%
VOLANT Aline	5ème délégué	5,50%
DREANO Frédéric	6ème délégué	5,50%
CAPRON Marie	7ème déléguée	5,50%

M. Le Maire explique qu'il va devoir sortir de la salle pendant le vote du CFU du budget Commune et Eau. Il propose de respecter la tradition et de demander que le doyen de la séance préside les votes en son absence. Cette proposition est acceptée à l'Unanimité.

11- BUDGET COMMUNE : APPROBATION DU CFU – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, pour présenter les chiffres du CFU, comme suit :

COMMUNE DE L'ETOILE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 112 542,47	478 335,02
Recettes	1 058 223,42	820 235,67
Résultat de l'exercice 2024		
Déficit	-54 319,05	
Excédent		341 900,65
Résultat reporté 2023	724 361,81	-153 859,11
Part affectée à l'investissement 2022	-249 907,97	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	420 134,79	188 041,54

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2024	-54 319,05	341 900,65
Résultat reporté 2023	724 361,81	-153 859,11
Part affectée à l'investissement 2023	-249 907,97	
RAR 2024 Dep,		-306 671,12
RAR 2024 Rec	0,00	224 433,93
RESULTAT DEFINITIF 2024	420 134,79	105 804,35

M. TIRMARCHE Ghislain quitte la salle. M. DAZY Bernard, doyen de l'assemblée, préside et procède aux votes. Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide le COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024.

12- APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Mme BOULARD Dorothée présente l'affectation des résultats 2024, comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Excédent de fonctionnement global cumulé - A	420 134,79
Affectation obligatoire BP C/1068 - B	0,00
Affectation à l'excédent reporté au fonctionnement compte 002 - C = A-B	
Total affecté au compte 1068	
Excédent global cumulé au 31/12/2023 (Excédent à reporter (compte 002) en recettes de fonctionnement	
CPTE 001 : Solde d'exécution de la section d'INVESTISSEMENT (reporté Excédent) - B	188 041,54
CPTE 002 : Résultat de FONCTIONNEMENT reporté (Excédent) - C-B	420 134,79

M. DAZY Bernard, doyen de l'assemblée, préside et procède aux votes. Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide l'AFFECTATION DES RESULTATS 2024.

Suite à la validation du CFU et de l'Affectation des résultats, M Le Maire propose à Mme HAUBOURDIN, si elle le souhaite de quitter la séance, puisque les comptes ont été approuvés. Aucune remarque n'ayant été soulevé sur celui-ci. Mme HAUBOURDIN Isabelle, Inspectrice des Finances Publiques quitte la séance.

13- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES POUR 2025 :

M. le Maire propose à l'assemblée, suite à la démission de Mme CAPRON Marie de son poste d'adjoint et de la baisse de son indemnité, de ne pas reprendre la part financière de cette délégation malgré la charge supplémentaire qui va lui incomber.

Avec cette économie, il propose de voter une baisse des taux d'imposition afin que la commune absorbe l'augmentation des bases que l'état a prévu cette année encore et de limiter à nouveau la pression fiscale.

Il propose une baisse de 0,70 % des taux et un produit attendu pour 2025 inférieur à 2024 qui était de 486.481 :

	Taux 2024	Taux proposés à la baisse pour 2025	Produits attendus
Taxes foncières Bâties (TFB)	75,92 %	73,38 %	451.752
Taxes foncières Non Bâties (TFNB)	65,84 %	65,37 %	28.109
Taxes d'Habitation (TH)	20,06 %	19,91 %	5.137
			484.998

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'Unanimité, accepte la baisse des 3 taxes.

14- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée pour la lecture des chapitres et des modifications qui ont été apportés par rapport à l'envoi des documents lors des convocations, suite à la réception des dotations de l'état et de l'état 1259 (taux d'imposition des taxes directes locales 2025). Un dossier a été remis à chaque conseiller présent avec les modifications. Une présentation sur vidéo-projection est également faite pour une meilleure transparence.

Après lecture de la section de fonctionnement et d'investissement, avec une remarque de M. JOZEFOWICZ Olivier sur la section d'investissement concernant l'imputation des 20.317,50 – Equipement nouvelle mairie - au compte 2152 « installation de voirie » au lieu de 2135 « Installations générales, agencements ». Celui-ci sera modifié avant l'envoi à la Préfecture pour validation. *(Tableau fait avec la correction faite en investissement et les diminutions du produit des taxes et des indemnités de fonctions) :*

Vote par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
Opérations réelles					0,00
65	Autres charges de gestion courante	374 710,00	0,00	318 316,99	339 423,00
66	Charges financières	9 800,00	0,00	9 719,93	16 268,00
67	Charges spécifiques	100,00	100,00	200,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 110,00	0,00	0,00	3 213,00
011	Charges à caractère général	398 938,62	-100,00	347 443,34	525 205,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	484 200,00	0,00	427 076,20	500 500,00
023	Virement à la section d'investissement	278 914,22	0,00	0,00	135 819,71
042	Dot. aux amortissements et provisions	9 800,00	0,00	9 786,01	9 784,00
	TOTAL GENERAL	1 557 572,84	0,00	1 112 542,47	1 530 412,79

Vote par chapitre**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	474 453,84	0,00	474 453,84	420 134,79
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 700,00	0,00	43 564,38	42 790,00
73	Impôts et taxes	58 565,00	0,00	72 235,18	80 149,00
74	Dotations et participations	383 354,00	0,00	325 645,20	420 341,00
75	Autres produits de gestion courante	27 500,00	0,00	37 410,28	25 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	7,51	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	94,72	0,00
731	Fiscalité locale	492 000,00	0,00	509 066,20	484 998,00
013	Atténuations de charges	82 000,00		82 000,00	57 000,00
	TOTAL GENERAL	1 557 572,84	0,00	1 532 677,26	1 530 412,79

BUDGET PRINCIPAL 2025**VOTE PAR CHAPITRE****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
0	Hors équipement	1 791 276,19	0,00	632 194,13	884 920,06
001	Solde d'exécution section investissement	153 859,11	0,00	153 859,11	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	26 007,84
	TOTAL GENERAL	1 791 276,19	0,00	632 194,13	910 927,90
RAR	RESTE A REALISER 2024				306 671,12
					1 217 599,02

VOTE PAR CHAPITRE**RECETTE D'INVESTISSEMENT**

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
0	Hors équipement	1 791 276,19	0,00	820 235,67	438 512,00
001	Solde d'exécution section investissement	0,00	0,00	0,00	188 041,54
021	Virement de la section de fonctionnement	278 914,22	0,00	278 914,22	135 819,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	195 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	319 381,97	0,00	321 219,59	51 000,00
13	Subventions d'investissement	583 180,00	0,00	89 230,07	387 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00
040	Opération d'ordre 040	9 786,01	0,00	9 786,01	9 784,00
041	Opération d'ordre 041	0,00	0,00	0,00	26 007,84
	TOTAL GENERAL	1 791 276,19	0,00	820 235,67	993 165,09
RAR	RESTE A REALISER 2024				224 433,93
					1 217 599,02

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide le budget primitif de la commune 2025.

8- BUDGET EAUX : APPROBATION DU CFU – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée, pour présenter les chiffres du CFU du budget Eaux, comme suit :

COMMUNE DE L'ETOILE

BP 2025 EAUX

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	0,00	8 393,00
Recettes	8 282,85	4 721,32
Résultat de l'exercice 2024		
Excédent /déficit	8 282,85	-3 671,68
Résultat reporté 2023	28 849,74	-7 680,75
Part affectée à l'investissement 2022		0,00
RESULTAT DE CLOTURE 2024	37 132,59	-11 352,43

M. TIRMARCHE Ghislain quitte la salle. M. DAZY Bernard, doyen de l'assemblée, préside et procède aux votes. Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide le COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024.

9- BP EAUX - APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Mme BOULARD Dorothée présente l'affectation des résultats 2024, comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS 2024		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat de l'exercice 2024	8 282,85	-3 671,68
Résultat reporté 2023	28 849,74	-7 680,75
Part affectée à l'investissement 2023		0,00
RAR 2024	0,00	
RESULTAT CUMULE 2024	37 132,59	-11 352,43
Excédent de fonctionnement global cumulé - A		0,00
Affectation obligatoire BP C/1068 - B		0,00
Affectation à l'excédent reporté au fonctionnement compte 002 - C = A-B		0,00
Total affecté au compte 1068		0,00
Déficit global cumulé au 31/12/2023 (Déficit à reporter (compte 002) en dépenses de fonctionnement		-11 352,43
CPTE 001 : Solde d'exécution de la section d'INVESTISSEMENT (reporté excédent)		37 132,59
CPTE 002 : Résultat de FONCTIONNEMENT reporté (Déficit)		0,00

M. DAZY Bernard, doyen de l'assemblée, préside et procède aux votes.

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide l'AFFECTATION DES RESULTATS 2024 du budget Eaux.

10- BP EAUX - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

M. le Maire donne la parole à Mme BOULARD Dorothée pour la lecture des chapitres du budget EAUX 2025.

BUDGET EAUX

Dépenses de fonctionnement					
Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 680,75	0,00	7 680,75	11 352,43
65	Autres charges de gestion courante	0,00	111,00	110,15	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10,00	10,00	0,00	0,00
042		8 285,00	-10,00	8 282,85	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8 285,00	-10,00	8 282,85	6 249,14
	TOTAL GENERAL	15 975,75	111,00	16 073,75	17 601,57

Recettes de fonctionnement					
Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 000,00	111,00	0,00	7 593,57

75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	4 721,32	10 000,00
77	Produits exceptionnels	7 965,75	0,00	0,00	
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	10,00	0,00	0,00	8,00
	TOTAL GENERAL	15 975,75	111,00	4 721,32	17 601,57

Dépenses d'investissement

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
21	Immobilisations corporelles	37 134,74	0,00	0,00	43 381,73
	TOTAL GENERAL	37 134,74	0,00	0,00	43 381,73

Recettes d'investissement

Article	Libellé	Prévu BP	DM	Réalisé	BP 2025
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	28 849,74	0,00	28 849,74	37 132,59
040		8 285,00	0,00	8 282,85	6 249,14
	TOTAL GENERAL	37 134,74	0,00	37 132,59	43 381,73

Aucune remarque n'ayant été soulevée, le Conseil Municipal, à l'Unanimité, valide le budget primitif du Budget Eaux 2025.

15- COMMUNICATIONS :

M. le Maire informe l'assemblée :

- qu'il a reçu un avis favorable pour la vente des 3 logements à SIP. La proposition d'achat est de 180.000 €. Sur ce montant, M. Le Maire précise, qu'il doit encore négocier le fait de garder une partie où le suppresseur est installé. Le dossier est en cours.

- qu'il a reçu un courrier du Ministre de l'Intérieur, M. RETAILLEAU Bruno et donne lecture de celle-ci à l'assemblée : Il lui fait part de son soutien suite aux insultes dont il a été victime sur les réseaux sociaux et explique qu'il a demandé expressément au Préfet de la Somme d'être particulièrement attentif aux suites données à son dépôt de plainte.

M. Le Maire précise qu'il sera ferme à ce sujet et que toute discrimination ou insulte à son encontre sur les réseaux sociaux fera l'objet d'un dépôt de plainte. Il souhaite rappeler que même sur des groupes privés, tout message insultant peut faire l'objet d'un dépôt de plainte et encourage les élus à pratiquer de la même manière.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, M. Le Maire remercie son conseil municipal et déclare la séance levée à 18h40.

Fait le 10 Avril 2025
Le Secrétaire de Séance
DELPLANQUE Nicolas

Le Maire
TIRMARGHE Ghislain


